

RAPPORT SUR LES DROITS NUMÉRIQUES ET L'INCLUSION EN AFRIQUE

**RAPPORT PAYS DU
CAMEROUN**

2024



Résumé

Les droits numériques et l'inclusion numérique font partie intégrante des droits humains. Ces droits méritent d'être respectés et surveillés au vu des violations récurrentes, entre coupures d'Internet, arrestations de journalistes et d'activistes, censures de sites web, blocages de sites web, blocages de réseaux sociaux, perturbations du réseau Internet, contrôles des communications, surveillances de masse ou vols de données personnelles. Le présent rapport évoque 5 principaux textes juridiques qui couvrent le paysage numérique du Cameroun : Il s'agit de la loi de 2010 sur la cybersécurité et la cybercriminalité,¹¹⁰ la loi de 2010 sur les communications électroniques,¹¹¹ la loi-cadre de 2011 portant protection du consommateur,¹¹² la loi de 2023 portant protection des enfants en ligne¹¹³ et le décret de 2012 fixant les modalités de gestion du Fonds Spécial des Télécommunications.¹¹⁴ En 2024, le Cameroun n'a pas enregistré de coupures d'Internet majeures émanant du gouvernement, mais l'ensemble des communications électroniques a été sérieusement perturbé. Environ 20 microcoupures d'Internet (30 minutes à 2 heures) ont été

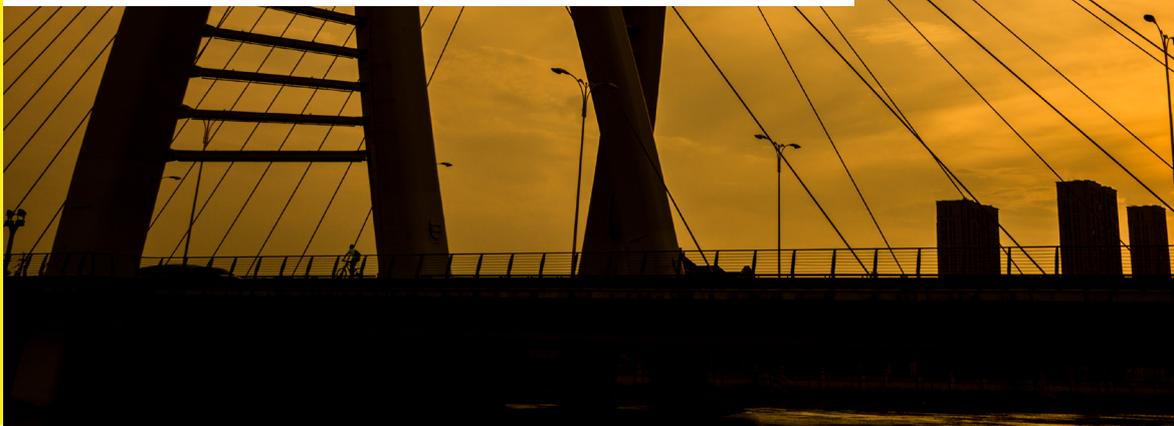
¹¹⁰ Agence de régulation des télécommunications. "Loi N°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et la cybercriminalité au Cameroun" https://www.art.cm/sites/default/files/documents/loi_2010-012_cybersecurite_cybercriminalite.pdf (consulté le 28 novembre 2024).

¹¹¹ Agence de régulation des télécommunications. "Loi N° 2010/021 du 21 décembre 2010 régissant le commerce électronique au Cameroun" https://www.art.cm/sites/default/files/documents/Loi_2010-013_communications_electroniques.pdf (consulté le 28 novembre 2024).

¹¹² Ministère du Commerce. "Loi-cadre N° 2011/012 du 6 mai 2011 portant protection du consommateur au Cameroun" <https://www.mincommerce.gov.cm/sites/default/files/documents/loi-cadre-n-2011-012-du-06-mai-2011-portant-protection-du-consommateur-au-cameroun.pdf> (consulté le 28 novembre 2024).

¹¹³ Présidence de la République du Cameroun. "Loi N°2023/009 du 25 juillet 2023 portant charte de protection des enfants en ligne au Cameroun" <https://www.prc.cm/fr/multimedia/documents/9701-loi-n-2023-009-du-25-07-2023> (consulté le 28 novembre 2024).

¹¹⁴ Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication. "Décret N° 2012/308 du 26 juin 2012 fixant les modalités de gestion du Fonds Spécial des Télécommunications" https://www.antic.cm/images/stories/data/IMG/pdf/decrets/Modalites_de%20gestion_FST-26-06-2012.pdf (consulté le 28 novembre 2024).



observées chez les opérateurs de télécommunications à cause des ruptures de la fibre optique, des incidents électriques et autres pannes sur le réseau. Le Cameroun dispose de deux fonds pour la souveraineté des télécommunications. Dans un contexte d'exercice limité des droits civiques, les libertés d'expression en ligne ont été menacées, surtout celles relatives à certains sujets clés, notamment la corruption, la gouvernance, l'économie ou la santé du Président de la République. Ce rapport 2024 présente quelques avancées par rapport au rapport Londa 2020 sur le Cameroun,¹¹⁵ dans lequel le pays avait enregistré de graves violations des droits humains en ligne après l'élection présidentielle d'octobre 2018 remportée par Biya.¹¹⁶ Les données présentées dans ce rapport ont été collectées grâce à des recherches documentaires qui ont consisté à explorer et à analyser les différents cadres juridiques, les rapports et documents similaires, ainsi que des témoignages sur les questions spécifiques couvertes par le présent rapport.

Introduction

Le Cameroun est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et compte 27,9 millions d'habitants en 2023.¹¹⁷ Le taux de pénétration du téléphone mobile a atteint 87 %, pour un taux de pénétration d'Internet mobile de 45,6 %. Le taux de couverture 4G / 5G du territoire a atteint 64,72 % (4G). Le Cameroun enregistre plus de 25 millions d'appareils connectés avec 12,87 millions d'internautes.¹¹⁸

Au cours des 5 dernières années, le Cameroun a développé des stratégies pour le développement de son écosystème Internet. Depuis 2020, le pays a mis sur pied un plan stratégique, la Stratégie Nationale de Développement 2020 - 2030 (SND30)¹¹⁹ qui définit les grands axes de la croissance technologique des secteurs importants. En 2021, le Cameroun a entamé la réforme de ses lois sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). À travers le ministère des Postes et Télécommunications (Minpostel), plusieurs projets de lois sont en cours de relecture, notamment un projet de loi sur la gestion des données personnelles.¹²⁰

¹¹⁵ Paradigm Initiative 'Londa Cameroon Digital Rights and Inclusion' (2020) <https://paradigmhq.org/report/londa-cameroon-digital-rights-inclusion-2020-report/> (consulté le 28 novembre 2024).

¹¹⁶ Présidence de la République du Cameroun 'Le président – Biographie' <https://www.prc.cm/fr/le-president/biographie> (consulté le 28 novembre 2024).

¹¹⁷ Banque Mondiale 'Country Overview – Cameroon' <https://www.banquemondiale.org/fr/country/cameroon/overview> (consulté le 28 novembre 2024).

¹¹⁸ Team France 'Fiche de marché – Télécoms, Internet et Broadcast' <https://www.teamfrance-export.fr/fiche-marche/tech/telecom-internet-et-broadcast/CM> (consulté le 28 novembre 2024).

¹¹⁹ Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire 'SND30' <https://minepat.gov.cm/fr/snd30/>

¹²⁰ Ministère des Postes et Télécommunications 'Décret APD' [230518 Décret APD FIN_CLEAN.pdf](https://www.mptel.cm/fr/230518-D%C3%A9cret-APD-FIN-CLEAN.pdf) (consulté le 28 novembre 2024).

Accès à Internet

En 2024, le Cameroun a enregistré une vingtaine de perturbations d'Internet et des réseaux de télécommunications.¹²¹ La qualité du réseau et les prix exorbitants de communications ont poussé plusieurs millions d'utilisateurs à lancer en 2023 le Mouvement « Mode Avion ».¹²² Le mouvement consistait à dénoncer et à boycotter les services de télécommunications de l'ensemble des opérateurs du pays. Après plusieurs semaines de boycott, le Minpostel a engagé des concertations avec les opérateurs mis en cause. Le boycott s'est arrêté après quelques mois et des recommandations¹²³ ont été formulées dans le cadre des concertations, mais elles peinent à être appliquées par les opérateurs de télécommunications.

Le taux de pénétration d'Internet est en augmentation de 2 % depuis bientôt 5 ans pour atteindre 45,6 % en 2024 avec environ 50 fournisseurs d'accès à Internet sur l'ensemble du territoire national.

Les perturbations de réseaux entre 2023 et 2024, ont fait perdre plusieurs millions de francs CFA aux utilisateurs. Les opérateurs ne sont pas encore engagés à rembourser les pertes, or la loi-cadre n° 2011/012 exige de fournir « un service qui satisfait les exigences minimales de durabilité, d'utilisation et de fiabilité et qui assure sa satisfaction légitime ».¹²⁴ Ces perturbations sont en violation du principe 38 de la Charte Africaine des Droits de la Personne et des Peuples.¹²⁵

Liberté d'expression

La liberté d'expression au Cameroun est souvent très menacée en raison du contexte sociopolitique régulièrement tendu. Des journalistes, des activistes et des blogueurs ont été intimidés directement ou indirectement pour leur opinion en ligne au cours des dernières années. La crise politique¹²⁶ dans les deux régions anglophones continue d'impacter la vie sociale, ainsi que le niveau de liberté d'expression au Cameroun.

Les discours de haine opposent généralement les militants du parti au pouvoir,¹²⁷ et ceux du principal parti de l'opposition d'une part et les ressortissants de certaines tribus (Bulu, Béti, Bamiléké) et les « anglophones » d'autre part. La loi n° 2019/020 sanctionne les discours de haine.¹²⁸ Depuis 2019, aucune condamnation spécifique pour des discours de haine n'a été enregistrée au Cameroun. En octobre 2024, le Ministre de l'Administration Territoriale a publié un communiqué interdisant tout débat relatif à la santé du Chef de l'Etat sur les réseaux sociaux et dans les médias classiques. Ces actes contribuent aux menaces sur les libertés d'expression.¹²⁹

Certaines dispositions de la loi du 12 décembre 2010 relative à la cybersécurité et la cybercriminalité

¹²¹ Investir au Cameroun 'Internet perturbé au Cameroun à cause d'une panne sur des câbles sous-marins' <https://www.investiraucameroun.com/telecom/1503-20447-internet-perturbe-au-cameroun-a-cause-d-une-panne-sur-des-cables-sous-marins> (consulté le 28 novembre 2024).

¹²² Radio France International. 'Cameroun: des téléphones de consommateurs en «mode avion» pour dénoncer les tarifs des opérateurs' <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230428-cameroun-des-t%C3%A9l%C3%A9phones-de-consommateurs-en-mode-avion-pour-d%C3%A9noncer-les-tarifs-des-op%C3%A9rateurs> (consulté le 28 novembre 2024).

¹²³ Digital Business Africa 'Cameroun / Mode avion – Sur les cinq recommandations formulées par le Minpostel, Orange a déjà exaucé trois et MTN quatre' <https://www.digitalbusiness.africa/cameroun-sur-les-cinq-recommandations-formulees-par-le-minpostel-orange-a-deja-execute-trois-et-mtn-quatre/> (consulté le 28 novembre 2024).

¹²⁴ Article 10(1), loi-cadre n° 2011/012 du 6 mai 2011 Portant protection du consommateur au Cameroun

¹²⁵ ACHPR. Principe 38 (3), Déclaration de Principes sur la Liberté d'Expression et l'Accès à l'Information en Afrique

¹²⁶ Amnesty International 'Cameroon rampant atrocities amid anglophone regions must be stopped' <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2023/07/cameroon-rampant-atrocities-amid-anglophone-regions-must-be-stopped/> (consulté le 28 novembre 2024).

¹²⁷ Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais <https://www.rdpdpdm.cm/> (consulté le 28 novembre 2024).

¹²⁸ Article 241(2), loi n° 2019/020 du 24 décembre 2019, complétant certaines dispositions de la loi n° 2016/007 du 12 juillet 2016 portant Code pénal

¹²⁹ Radio France International 'Cameroun – Le ministre de l'Administration territoriale interdit tout débat sur la santé de Paul Biya'. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241011-cameroun-le-minist%C3%A8re-de-l-administration-territoriale-interdit-tout-d%C3%A9bat-sur-la-sant%C3%A9-de-paul-biya> (consulté le 28 novembre 2024).

étouffent les libertés d'expression,¹³⁰ ainsi que des communications des communautés LGBTQ+.¹³¹

Accès à l'Information

Les entraves à la liberté d'expression sont souvent accentuées par une absence de cadre légal favorisant l'accès à l'information. Le Cameroun ne dispose pas d'une loi sur l'accès à l'information. Le Cameroun a aussi été accusé de se servir de la loi n° 2014/028 du 23 décembre 2014 contre le terrorisme pour restreindre la liberté d'expression. Certains journalistes camerounais ont été contraints de quitter le pays lorsque leur sécurité était hautement menacée.¹³²

5

DROITS
NUMÉRIQUES
ET INCLUSION
EN AFRIQUE
RAPPORT

LONDA
2024

Protection des données et confidentialité

Le cyberspace camerounais a été victime de plusieurs types d'attaques en 2024, notamment des piratages de comptes, l'hameçonnage, l'usurpation des identités, la perte de données dont le plus important est le vol de 10 gigas de données lors d'un piratage informatique à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), lequel a été démenti par la suite¹³³ avant d'être confirmé. Néanmoins, les autorités camerounaises à travers le Minpostel et l'ANTIC ont entamé depuis 2023 une vaste campagne sur la cybersécurité en milieux jeunes.

La cybersécurité bénéficie d'un encadrement juridique, à travers la loi de 2010 sur la cybersécurité et la cybercriminalité qui condamne « quiconque procède ou fait procéder, même par négligence au traitement des données à caractère personnel en violation des préalables à leur mise en œuvre ». ¹³⁴ En 2024, la Loi n° 2024/017 du 23 décembre 2024 relative à la protection des données à caractère personnel au Cameroun a été promulguée.¹³⁵

Censure et modération de contenu

Entre 2023 et 2024, le gouvernement du Cameroun a effectué 7 demandes d'accès aux données auprès de Meta.¹³⁶ L'ensemble des données demandées concernent les cas de procédure judiciaire. Au total 38 restrictions de contenus¹³⁷ ont été effectuées par Meta sur la base de la législation camerounaise durant la même période. Meta répond aux demandes d'accès aux données du gouvernement conformément à la loi applicable et aux conditions de service. Le gouvernement n'a fait aucune demande de retrait de données des utilisateurs sur Tiktok ces deux dernières années.¹³⁸ Le 31 décembre 2023, Google a reçu une demande de retrait de contenu du gouvernement¹³⁹ pour raison de diffamation. Le contenu n'a pas été retiré. Certains contrôles de communication sont en violation du principe 41 de la Charte.¹⁴⁰

¹³⁰ Article 78(1), Loi N°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et à la cybercriminalité au Cameroun.

¹³¹ Article 83(1), Loi N°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et à la cybercriminalité au Cameroun.

¹³² Jeune Afrique 'Paul Biya a orchestré la faillite des médias indépendants au Cameroun', explique Haman Mana'. <https://www.jeuneafrique.com/1564338/politique/paul-biya-a-orchestre-la-faillite-des-medias-independants-au-cameroun-explique-haman-mana/> (consulté le 28 novembre 2024).

¹³³ Cybersecurity Mag. <https://cybersecuritymag.africa/tag/cnps> (consulté le 28 novembre 2024).

¹³⁴ Article 74, Loi N°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et à la cybercriminalité au Cameroun.

¹³⁵ Présidence de la République du Cameroun 'Loi n° 2024/017 du 23 décembre 2024 relative à la protection des données à caractère personnel au Cameroun' <https://www.prc.cm/fr/multimedia/documents/10258-loi-n-2024-017-du-23-12-2024-web> (consulté le 30 décembre 2024).

¹³⁶ Meta 'Reports – Government data requests – Cameroon' <https://transparency.meta.com/reports/government-data-requests/country/CM/> (consulté le 28 novembre 2024).

¹³⁷ Meta 'Reports – Content restrictions – Cameroon' <https://transparency.meta.com/reports/content-restrictions/country/CM/> (consulté le 28 novembre 2024).

¹³⁸ Tiktok Reports – Government removal requests – Cameroon' (2023) <https://www.tiktok.com/transparency/fr-fr/government-removal-requests-2023-2> (consulté le 28 novembre 2024).

¹³⁹ Google 'Transparency Report – Government requests to remove content – Cameroon' [Government requests to remove content – Google Transparency Report](https://www.google.com/transparencyreport/government-requests-to-remove-content/country/CM/) (consulté le 28 novembre 2024).

¹⁴⁰ ACHPR. Principe 41, Déclaration de Principes sur la Liberté d'Expression et l'Accès à l'Information en Afrique

1. L'IA et les technologies émergentes

Le Cameroun s'est engagé dans le développement de l'Intelligence Artificielle et de l'innovation technologique. En juin 2024, les institutions ont engagé des concertations visant à mettre sur pied un plan stratégique de l'Intelligence Artificielle.¹⁴¹ Cependant, une absence de loi sur la gestion des données à caractère personnel ne favorise pas l'encadrement des technologies émergentes et l'innovation. Toutefois, la Charte encourage les États dans « le développement, l'utilisation et l'application de l'intelligence artificielle ».¹⁴²

2. Inclusion numérique

Dans le cadre du développement des installations technologiques du pays, le Fonds Spécial des Télécommunications prévoit que les opérateurs de télécommunications y contribuent à hauteur de 3 % de leur chiffre d'affaires annuel. Le secteur des TIC dispose d'une deuxième source de financement des télécommunications. « Les opérateurs de réseaux et les fournisseurs de services sont assujettis au paiement d'une redevance annuelle de 1,5 % de leur chiffre d'affaires hors taxes ».¹⁴³ La gestion des fonds de télécommunications ne semble pas être transparente, car aucun rapport de gestion publique n'est disponible depuis plusieurs années.

Le Cameroun a accentué le développement de son infrastructure numérique au cours des 5 dernières années, à travers la construction de centres de bases de données, des centres de données, l'amélioration de la connexion Internet par fibre optique entre le Cameroun et le Brésil par câbles sous-marins, le déploiement de deux points d'échange Internet (IXP)¹⁴⁴ à Douala et à Yaoundé.

6

DROITS
NUMÉRIQUES
ET INCLUSION
EN AFRIQUE
RAPPORT

LONDA
2024

L'indice Score

Indicateurs clés de Londa 2025	Déclaration de la CADHP (P signifie Principe)	Score	Justification
1.Coupsures d'Internet	P38(2)	3	En 2024, les coupures d'Internet émanent des opérateurs de télécommunications. Une communication sur les incidents est régulièrement faite sur l'état du réseau par les opérateurs.
2.Loïs, politiques et autres mesures inexistantes visant à promouvoir un accès universel, équitable, abordable et significatif à Internet	P37	3	La loi de 2010 sur la cybersécurité et la cybercriminalité offre des dispositions pour un accès à Internet universel et équitable.

¹⁴¹ Ministère des Postes et Télécommunications <https://www.minpostel.gov.cm/index.php/en/actualites/485-conia> (consulté le 28 novembre 2024).

¹⁴² ACHPR. Principe 39 (6), Déclaration de Principes sur la Liberté d'Expression et l'Accès à l'Information en Afrique

¹⁴³ Article 34 (3), loi n° 2010/013 du 21 décembre 2010 Régissant les communications électroniques au Cameroun

¹⁴⁴ Internet Society. https://pulse.internetsociety.org/fr/ixp-tracker/details/?country_code=CM&ixp_id=2541#members-list (consulté le 28 novembre 2024).

7

3.Criminalisation des fausses nouvelles	P22(2)	3	Certaines dispositions du Code pénal sanctionnent les fausses nouvelles. ¹⁴⁵
4.Législation sur la sédition	P22(2)	3	Le Code Pénal sanctionne les cris ou chants séditeux. ¹⁴⁶
5.Arrestations arbitraires et harcèlement des médias, des défenseurs des droits de l'homme et des citoyens	P20(1) & (2)	2	Les hommes de médias sont souvent harcelés et arrêtés en rapport avec leurs opinions.
Législation sur la protection des données.	P42	2	Il existe une loi. La Loi n° 2024/017 du 23 décembre 2024 relative à la protection des données à caractère personnel au Cameroun.
Les États interviennent et exigent le retrait de contenus en ligne par les intermédiaires de l'internet	P38 & P39(4)	3	Les demandes de suppression de contenus se font dans le cadre des procédures judiciaires.
Atteinte à la confidentialité des communications	P41	3	Les invasions sur la confidentialité se font à faible échelle.
L'incapacité du gouvernement à divulguer et à diffuser de manière proactive l'information sur les technologies numériques.	P29(3)	2	Les efforts de divulgation sont limités.
Stratégies nationales en matière d'IA et de technologies émergentes	P39(6)	2	En cours d'adoption.
Adoption de lois, politiques et mesures spécifiques aux enfants favorisant la sécurité numérique et la vie privée des enfants en ligne.	P8 P40(1)	4	Le Cameroun dispose d'une loi sur la sécurité numérique des enfants. ¹⁴⁷

145 Article 113, Code Pénal Camerounais.

146 Article 235, Code Pénal Camerounais.

147 Présidence de la République du Cameroun 'Loi N°2023/009 du 25 juillet 2023 portant charte de pro-

Inclusion numérique	P37(3)	2	Le gouvernement a mis sur pied un programme national sur les technologies numériques.
TOTAL (jusqu'à 60)		32	

Conclusion

Le Cameroun a enregistré de multiples perturbations de son réseau Internet n'émanant pas directement du gouvernement. Les principes sur la liberté d'expression, l'accès à l'information ou la protection des données personnelles ont été violés, laissant un impact négatif sur les droits humains en ligne. Certes, le gouvernement présente une volonté d'améliorer les droits numériques et l'inclusion à travers les réformes entamées, mais plusieurs dysfonctionnements sont visibles : le respect des droits numériques et des libertés sur Internet.

En 2025, le Cameroun organisera une élection présidentielle dans un contexte complexe de violations des libertés sur Internet. Les acteurs de l'écosystème numérique craignent une recrudescence de ces violations à la veille de cette échéance électorale. En 2017, le Cameroun avait déjà enregistré 93 jours¹⁴⁸ de coupures d'Internet visant à étouffer des revendications politiques et à limiter les discours de haine dans les deux régions du nord-ouest et du sud-ouest.

Recommandations

Gouvernement

- Dresser un rapport de gestion du Fonds Spécial des télécommunications sur les 10 dernières années ;
- L'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) et l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) doivent appliquer les lois favorisant les droits des utilisateurs d'Internet ;
- Accélérer la mise en application de la Stratégie nationale d'intelligence artificielle ;
- Le gouvernement doit mettre en œuvre des lois équitables, conformément aux normes internationales des droits de l'homme.

Parlement

- Doter le pays de nouvelles lois et réglementations appropriées qui prennent en compte l'évolution des TIC.

Organisations de la société civile et des individus

- Développer des actions de plaidoyer, multiplier les activités de sensibilisation et s'impliquer dans les fora et réunions multipartites sur la gouvernance d'Internet ;
- Les utilisateurs des TIC doivent limiter les cyberattaques, les discours de haine et la désinformation en ligne.

tection des enfants en ligne au Cameroun' <https://www.prc.cm/fr/multimedia/documents/9701-loi-n-2023-009-du-25-07-2023> (consulté le 28 novembre 2024).

¹⁴⁸ British Broadcasting Corporation (BBC) <https://www.bbc.com/afrique/region-41449099> (consulté le 28 novembre 2024).

Entreprises de télécommunications

- Se conformer aux lois et aux normes internationales régissant leurs activités sur l'ensemble du territoire national ;
- Limiter l'accès des données dans les demandes illégales des institutions gouvernementales.

Évolution des recommandations entre 2020 et 2024

Sur la base des recommandations du Rapport Londa sur le Cameroun 2020¹⁴⁹, le pays a fait quelques avancées dans l'amélioration des infrastructures technologiques :

- Le gouvernement du Cameroun est en concertation pour la mise sur pied d'une Stratégie nationale d'intelligence artificielle.
- Le gouvernement a entamé la rédaction de plusieurs projets de loi, notamment la loi sur la gestion des données à caractère personnel.

¹⁴⁹ PIN. <https://paradigmhq.org/report/londa-cameroon-digital-rights-inclusion-2020-report/> (consulté le 28 novembre 2024).

